

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Service Maritime et Littoral

AVIS AUX NAVIGATEURS DU BASSIN D'ARCACHON n° 09/2012

Arcachon, le 05/07/2012

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique, **le vendredi 06 juillet 2012**, de 21 h 45 à 23 h 15, plage du Mimbeau au Cap-Ferret, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits.

Un périmètre de 100 m de sécurité en mer sera donc interdit à la navigation autour de la zone de tir.

– 1° 14'37.59248" Ouest et 44° 38' 50.32874" Nord

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Constance FABRE
Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages

